

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Lundi 26 Septembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 Septembre 2011, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

MM. PARODIN, VITALI, MARY, BASTELICA, AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, M. MARCANGELI, M. SBRAGGIA, M. LAUDATO Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme MOUSNY-PANTALACCI	à	Mme RISTERUCCI
Mme PIMENOFF	à	M. LUCIANI
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
Mme POLI	à	M. BASTELICA
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	Mme MORACCHINI

**Etaient absents :**

M.M COMBARET, TOMI, RUAULT, CORTEY, Mme PERES, Mme CURCIO, Mme PASTINI, Mme OTTAVI-BURESI, Mme JOLY, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, Monsieur D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 26 Septembre 2011

Délibération N°2011 / 235

**Avenant à la convention d'objectifs et de financement du Relais Assistantes Maternelles.**

**Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :**

Le relais assistantes maternelles fonctionne depuis 2001. Lieu ressource, au service des familles et des assistantes maternelles agréées, il est aussi un espace de rencontre, d'animation collective, d'écoute et de médiation.

La Caisse d'Allocations Familiales participe financièrement aux frais de fonctionnement par l'octroi d'une Prestation de service, sous réserve que la Municipalité lui fournisse les bilans comptables et d'activité du relais.

La convention d'objectifs et de financement fait l'objet d'un avenant portant sur la réévaluation du taux de la prestation de service à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**CONSIDERANT :**

Que le Relais Assistantes Maternelles fait partie de la politique municipale en terme d'accueil de jeunes enfants et que le renouvellement de cette convention entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales permet de bénéficier du versement de la prestation de Service.

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales l'avenant à la convention portant sur la réévaluation du taux de la prestation de service à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**Le Conseil Municipal**

**Où l'exposé de Madame Thérèse PASQUALAGGI, Adjointe déléguée,  
Et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la commune,

Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu la Loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,

Vu les décrets n° 2000/762 du 1<sup>er</sup> août 2000 et n°2007/230 du 20 février 2007 relatifs aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de Santé Publique.

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 Septembre 2011.

**AUTORISE Monsieur le Maire**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales, l'avenant à la convention d'objectifs et de financement concernant le Relais Assistantes Maternelles prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune.

.....  
**Fait à Ajaccio les jour, mois et an que dessus.**

**(suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE,**

**Simon RENUCCI**